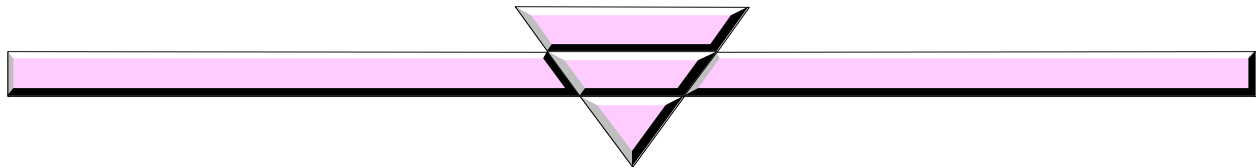




**Syndicat mixte**  
**Parc naturel régional des Pyrénées catalanes**  
*Maison du Parc, La Bastide – 66 360 OLETTE*



**MISE A JOUR DU LIVRET « LES OISEAUX DU PARC NATUREL  
REGIONAL DES PYRENEES CATALANES »**

**Cahier des charges**

## TABLE DES MATIERES

---

<b>Table des matières.....</b>	<b>2</b>
<b>1 - PARTIE 1 : Objet et contexte.....</b>	<b>1</b>
1.1    Objet du marché .....	1
1.2    Contexte.....	1
<b>2 - PARTIE 2 : Clauses techniques .....</b>	<b>3</b>
2.1    Objectif général de la mission .....	3
2.2    Espèces ciblées et aire géographique.....	3
2.3    Prestations attendues .....	3
2.4    Contact.....	5
2.5    Financements des prestations .....	5
<b>3 PARTIE 3 : Modalités administratives.....</b>	<b>6</b>
3.1    Maître d'ouvrage .....	6
3.2    Interlocuteurs .....	6
3.3    Objet du marché .....	6
3.4    Conditions de la consultation .....	6
3.5    Déroulement de la consultation .....	7
3.6    Examen des offres et sélection des candidatures .....	7
3.7    Modalités de règlement des prestations.....	7
3.8    Modalités d'interruption ou de suspension des missions .....	8
3.9    Renseignements complémentaires.....	8
<b>Annexes :.....</b>	<b>i</b>

# PARTIE 1 : OBJET ET CONTEXTE

## 1.1 OBJET DU MARCHÉ

Le présent cahier des charges concerne la réactualisation du contenu (textes et photographies) et une mise à jour graphique du livret « Les Oiseaux du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes », qui présente 30 espèces d'oiseaux remarquables, et d'intérêt communautaire. Ces espèces sont présentes sur les sites Natura 2000 pour lesquels le PNR PC est animateur : Massif du Madres-Coronat (FR9101473 et FR9112026), Capcir-Carlit-Campcardos (FR9101471 et FR9112024) et Massif du Puigmal-Carança (FR9101472 et FR9112029).

## 1.2 CONTEXTE

### 1.2.1 Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNR PC) a été créé en 2004 sous l'impulsion des habitants et avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Il a été reconnu 43e Parc naturel régional de France. Renouvelé dans son label de PNR en 2014 jusqu'en 2029, le territoire concerné compte 66 communes où vivent environ 23 000 habitants.

Il est géré par le syndicat mixte du Parc naturel régional qui a pour mission de :

- Mettre en œuvre la charte (document contractuel avec toutes les collectivités et validé par décret) qui lui confère ses missions pour atteindre les objectifs définis.
- Protéger les paysages et les patrimoines.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement et à la qualité de la vie.
- Contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information des publics.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

### 1.2.2 Animation des sites Natura 2000

Grâce à ses enjeux environnementaux remarquables, le PNR PC regroupe onze sites Natura 2000 couvrant ainsi plus de 60% de sa surface et se caractérise par l'existence de 7 réserves naturelles. Le territoire présente également de nombreuses zones liées aux inventaires ZNIEFF et ZICO, des sites bénéficiant d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope et abrite des espèces ciblées par des plans nationaux d'actions.

Ainsi, comme inscrit dans sa charte dans la vocation 1, le PNR PC a une forte responsabilité concernant la préservation de la biodiversité et, est engagé dans l'animation de six (des onze) sites Natura 2000 d'envergure réunis sous trois documents d'objectifs (cf. **figure 1**) : Massif du Madres-Coronat, Capcir-Carlit-Campcardos et Massif du Puigmal-Carança (objectif opérationnel de sa charte - 1.2.5. Gérer les sites Natura 2000).

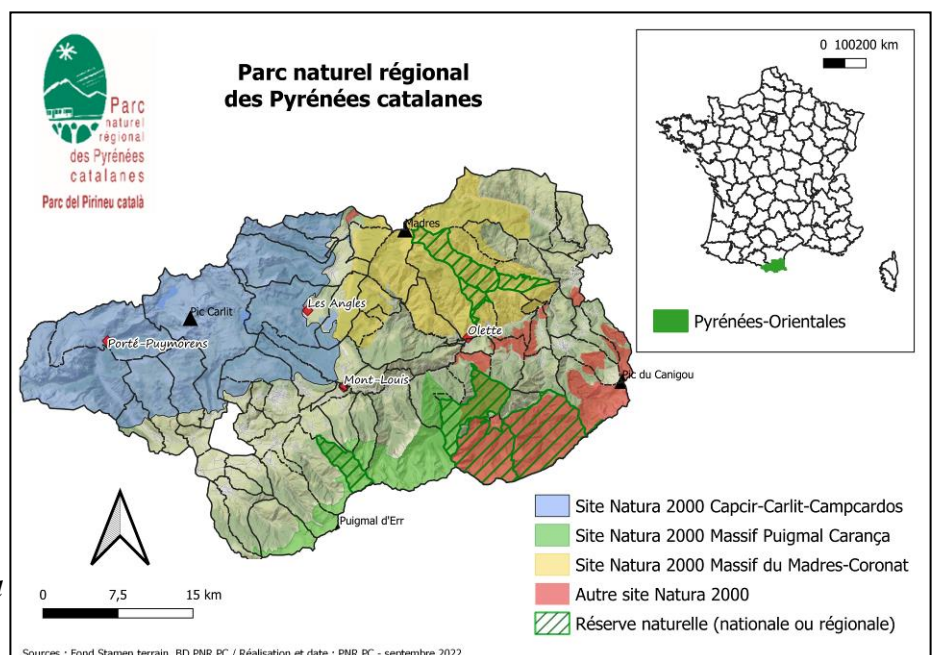


Figure 1 : Territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

### 1.2.3 Mise en œuvre des documents d'objectifs

Le PNR PC est chargé de la mise en œuvre des documents d'objectifs (DOCOB) de six sites Natura 2000 désignés au titre des deux directives européennes (regroupés en trois DOCOB) : Madres-Coronat, Capcir-Carlit-Campcardos et Massif du Puigmal-Carança.

Les trois DOCOB visent une sensibilisation des acteurs locaux, des usagers et du grand public, aux enjeux des sites Natura 2000. Dans une optique de « mieux faire connaître » pour « mieux protéger », une éducation des publics, au moyen d'outils pédagogiques, est nécessaire, afin de familiariser le plus grand nombre aux espèces à enjeux des sites Natura 2000.

Sur le territoire du PNR PC, une grande diversité d'espèces, notamment d'oiseaux, a été recensée. Une partie de cette avifaune, listée dans la Directive Oiseaux, est rare et menacée, et sa préservation est un enjeu majeur pour les sites Natura 2000. Faire découvrir la biodiversité avifaunistique du Capcir-Carlit-Campcardos, Madres-Coronat, et du Massif du Puigmal-Carança est une étape nécessaire afin d'assurer la prise en compte de la biodiversité dans les divers usages de ces sites, et de responsabiliser le public, pour l'inciter à adopter les comportements adaptés vis-à-vis de la biodiversité.

## PARTIE 2 : CLAUSES TECHNIQUES

### 2.1 OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

Le présent cahier des charges concerne la réactualisation du contenu (textes et photographies) et une mise à jour graphique du livret « Les Oiseaux du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes », qui présente 30 espèces d'oiseaux remarquables, et d'intérêt communautaire. Ces espèces sont présentes sur les sites Natura 2000 pour lesquels le PNR PC est animateur : Massif du Madres-Coronat (FR9101473 et FR9112026), Capcir-Carlit-Campcardos (FR9101471 et FR9112024) et Massif du Puigmal-Caraça (FR9101472 et FR9112029).

### 2.2 ESPECES CIBLEES ET AIRE GEOGRAPHIQUE

Les espèces ciblées sont les 30 espèces ayant été présentées dans la précédente version du livret, et sont listées en **Annexe A** du présent cahier des charges. L'aire géographique est le périmètre des trois ZPS animées par le PNR PC : Capcir-Carlit-Campcardos, du Madres-Coronat et du Puigmal-Caraça.

### 2.3 PRESTATIONS ATTENDUES

Les prestations sont réparties en deux lots :

- **Lot 1** : Révision et mise à jour du contenu du livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes ».
- **Lot 2** : Intervention et mise à jour graphique du même livret, dans le respect de la charte graphique du Parc.

#### 2.3.1 LOT 1 : Actualisation du livret « Les Oiseaux du Parc naturel Régional des Pyrénées catalanes »

##### 2.3.1.1. Objectif :

L'objectif de la mission est d'actualiser le contenu du livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes » réédité en 2015.

##### 2.3.1.2. Données à disposition du prestataire :

Le prestataire aura accès aux données suivantes :

- Livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes », version 2015.
- Les documents d'objectifs et Formulaires Standards de Données des Zones de Protection Spéciale Capcir-Carlit-Campcardos, Madres-Coronat, Massif du Puigmal-Caraça.

##### 2.3.1.3. Missions :

Il est attendu :

- 1) *Bibliographie* : une prise de connaissance des données existantes (données d'observations des espèces, répartition de celles-ci sur le territoire du PNR PC).
- 2) *Temps d'échanges* : la participation à un temps d'échanges organisé par le maître d'ouvrage. Le format de rencontre n'est pas encore défini. Ces temps d'échanges serviront à déterminer les corrections à apporter.
- 3) *Rédaction du contenu* : la réactualisation des contenus (introduction, monographies des espèces listées en **Annexe A**), la provision de photographies des espèces.

##### 2.3.1.4. Calendrier de la mission :

La mission s'inscrit dans un calendrier contraint et des délais qui ne dépendent pas du maître d'ouvrage.

*Fin octobre* : première proposition d'actualisation des monographies.

*Semaine qui suit* : échanges et prises en compte des modifications

*Mi-novembre* : transmission du contenu final (monographies, introduction, lexique) pour restitution fin novembre.

La prestation doit être achevée avant le **05 décembre** de l'année 2023.

### **2.3.1.5. Suivi de la mission :**

La mission a été validée par le comité de pilotage, organe décisionnel des sites Natura 2000.

Au niveau technique, ce sont les chargés de mission Natura 2000 du PNR PC qui suivront la mission. Le contact technique référent est disponible ci-après.

Le prestataire tiendra régulièrement le maître d'ouvrage informé sur l'avancée de la mission.

### **2.3.1.6. Livrables et format :**

Les livrables attendus sont :

- Une révision de l'introduction du livret et de l'introduction des chapitres du livret de 2015 : l'introduction comprendra une succincte présentation de chacun des trois sites Natura 2000 du PNR ;
- Une mise à jour des 30 monographies pour les espèces, selon évolution des connaissances. Ces monographies doivent comprendre :
  - Un texte de présentation de l'espèce,
  - Ses mœurs et son écologie,
  - La période à laquelle elle peut être observée,
  - Les menaces qui pèsent sur elle au niveau du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes,
  - Les effectifs de l'espèce pour chaque ZPS animée par le PNR PC;

Un exemple du contenu de ces monographies est en **Annexe B**.

- *A minima* deux photographies par monographie (espèce concernée et habitat de l'espèce/autre photo de l'espèce). Les photographies pourront être les mêmes que celles utilisées dans la précédente version.
- Une actualisation des cartes pour les lieux favorables à l'observation de chaque espèce. Une carte par site avec les principaux points d'intérêt pour les observations ornithologiques est souhaitée.

Les fichiers cartographiques créés seront au format SIG (shape en projection Lambert 93) et sous format PDF ou JPEG. Les images seront fournies au format JPG, JPEG, ou PNG et les textes sous format texte (Word, OpenOffice, ou équivalent).

Le PNR PC est destinataire de tous les documents réalisés. Il a la possibilité de les utiliser et de les diffuser en tant que de besoin.

## **2.3.2 LOT 2 : Actualisation du livret « Les Oiseaux du Parc naturel Régional des Pyrénées catalanes »**

### **2.3.2.1. Objectif :**

L'objectif de la mission est de fournir une intervention graphique technique sur le livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes » réédité en 2015.

### **2.3.2.2. Données à disposition du prestataire :**

Le prestataire aura accès aux données suivantes :

- Livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes », version 2015, en PDF,
- Un chemin de fer, inspiré du livret existant,
- Fichiers sources du livret au format .INDD,
- Textes et iconographie prévus pour figurer dans le livret.

### **2.3.2.3. Missions :**

Pour cette prestation, il est attendu :

- 1) *Temps d'échanges* : la participation à un temps d'échanges organisé par le maître d'ouvrage. Le format de rencontre n'est pas encore défini. Ces temps d'échanges serviront à déterminer les corrections à apporter.
- 2) Une intervention technique sur les fichiers sources suivant la charte graphique du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.
- 3) Une adaptation graphique du livret, et une éventuelle correction du texte.
- 4) Une préparation des fichiers d'impression, après validation par le maître d'ouvrage.

#### **2.3.2.4. Calendrier de la mission :**

La mission s'inscrit dans un calendrier contraint et des délais qui ne dépendent pas du maître d'ouvrage.

*Mi-novembre* : première proposition d'actualisation.

*Début décembre* : transmission du contenu final (PDF final).

La prestation doit être achevée avant le **05 décembre** de l'année 2023.

#### **2.3.2.5. Suivi de la mission :**

La mission a été validée par le comité de pilotage, organe décisionnel des sites Natura 2000.

Au niveau technique, ce sont les chargés de mission Natura 2000 du PNR PC qui suivront la mission. Le contact technique référent est disponible ci-après.

Le prestataire tiendra régulièrement le maître d'ouvrage informé sur l'avancée de la mission.

#### **2.3.2.6. Livrables et format :**

Les livrables attendus sont :

- Le livret au format PDF haute définition pour impression. Ce dernier est au format 13x21 cm (fermé), recto-verso, avec 4 pages de couverture.
- Un Bon A Tirer Client produit.
- Un dossier d'assemblage.
- Le livret au format PDF basse définition pour la mise en ligne du document.

Le PNR PC est destinataire de tous les documents réalisés. Il a la possibilité de les utiliser et de les diffuser en tant que de besoin.

## **2.4 CONTACT**

Le responsable technique de la mission est Abel Delbreil, chargé de mission Natura 2000 : 04.68.04.97.60 – [abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr)

## **2.5 FINANCEMENTS DES PRESTATIONS**

L'animation des sites Natura 2000, cadre dans lequel s'inscrit cette étude, est financée par les crédits FEADER et Etat.

## PARTIE 3 : MODALITES ADMINISTRATIVES

### 3.1 MAITRE D'OUVRAGE

Dans le cadre de ce marché, le maître d'ouvrage est :

**Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes**

**Maison du Parc**

**La Bastide**

**66 360 OLETTE**

**Tél : 04.68.04.97.60**

**Mail : [contact@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:contact@parc-pyrenees-catalanes.fr)**

### 3.2 INTERLOCUTEURS

Le responsable du marché est Monsieur le Président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

### 3.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent cahier des charges concerne la réactualisation du contenu (textes et photographies) et une mise à jour graphique du livret « Les Oiseaux du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes », qui présente 30 espèces d'oiseaux remarquables, et d'intérêt communautaire. Ces espèces sont présentes sur les sites Natura 2000 pour lesquels le PNR PC est animateur : Massif du Madres-Coronat (FR9101473 et FR9112026), Capcir-Carlit-Campcardos (FR9101471 et FR9112024) et Massif du Puigmal-Carança (FR9101472 et FR9112029).

### 3.4 CONDITIONS DE LA CONSULTATION

#### 3.4.1 Définition de la procédure

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée en établissant un cahier des charges, afin de garantir la qualité technique recherchée, avec publication sur le site internet du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et envoi du cahier des charges par mails aux prestataires/organismes.

#### 3.4.2 Décomposition en lots

Le marché est réparti en 2 lots décrits ci-dessous :

<i>Numéro de lot</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montant prévisionnel <u>maximum</u></i>	<i>Financement</i>
1	Actualisation du livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes »	4 500 €	Dispositif Natura 2000
2	Mise à jour graphique du livret « Les Oiseaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes »	1 300 €	Dispositif Natura 2000

#### 3.4.3 Variantes

Les candidats doivent répondre à la commande de base. Ils peuvent toutefois prévoir dans leur devis des options supplémentaires.

#### 3.4.4 Délais d'exécution et de livraison

L'ensemble des prestations mentionnées y compris livrables et facturations seront terminées au **15 décembre 2023**.

#### 3.4.5 Délai de validité des offres

Délai de validité 120 jours.



## **3.5 DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

### **3.5.1 Dossier de consultation**

Le dossier de consultation, disponible sur le site Internet du PNR PC, comprend le présent cahier des charges, et la version du livret Oiseaux de 2015 au format .pdf.

### **3.5.2 Date limite de réception des offres et condition de remises**

Les offres sont à envoyer avant le **12 septembre 2023 à 12h00** à l'adresse suivante : [abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr) copie [patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr).

Les dossiers qui seront reçus après cette limite ne seront pas analysés.

### **3.5.3 Contenu des offres**

L'offre comprendra :

- Le présent cahier des charges signé.
- Un devis détaillé indiquant le coût (en euros HT, TVA et TTC) pour la réalisation de la prestation.
- Une note technique détaillée reprenant et précisant au besoin les éléments figurant au cahier des charges et les modalités de leur mise en œuvre, en précisant d'éventuelles variantes et options (10 pages maximum). Une attention particulière sera donnée à la démarche environnementale du candidat dans la réalisation du projet.
- Un calendrier de réalisation du marché.
- Une attestation d'absence de conflits d'intérêt.

## **3.6 EXAMEN DES OFFRES ET SELECTION DES CANDIDATURES**

### **3.6.1 Sélection des candidatures**

Seules les candidatures reçues dans les délais indiqués ci-dessus et ne dépassant pas le plafond budgétaire à ne pas dépasser seront analysées.

Si des éléments sont manquants, le maître d'ouvrage pourra les demander.

### **3.6.2 Jugement et classement des offres**

Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

- Valeur technique (contenu de la formation (théorique et technique), calendrier proposé) : 60 points.
- Prix : 20 points.
- Respect du planning général proposé : 20 points.

### **3.6.3 Notification du marché**

Après attribution, le PNR PC avise par écrit les candidats non retenus et notifiera le marché aux titulaires des différents lots, après le délai réglementaire.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de déclarer, à tout moment, tout ou partie de la consultation sans suite.

## **3.7 MODALITES DE REGLEMENT DES PRESTATIONS**

L'animation des DOCOB Natura 2000 fait l'objet d'un financement par les fonds FEADER (Union Européenne) et par l'Etat français. Le présent marché est situé dans ce cadre financier et administratif.

### 3.7.1 Rémunération allouée

Les prix unitaires sont réputés établis à la date de signature de la commande incluant tous frais annexes nécessaires à la mission.

### 3.7.2 Facturation et paiement

Le paiement sera effectué sur réception des factures correspondantes.

La facture du solde de la prestation sera transmise au PNR PC obligatoirement avant le 15 décembre 2023.

## 3.8 MODALITES D'INTERRUPTION OU DE SUSPENSION DES MISSIONS

### 3.8.1 Interruption ou suspension des missions

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de suspendre temporairement ou définitivement les études soit de sa propre initiative, soit à la demande du prestataire après acceptation.

La décision d'arrêter temporairement l'exécution des prestations (dans l'attente, par exemple, des résultats d'une autre étude menée en parallèle) ne donne lieu à aucune indemnité. Elle suspend seulement les délais d'exécution. La décision d'arrêter définitivement l'étude induit la rémunération du prestataire au prorata des missions effectuées et des livrables produits.

### 3.8.2 Décès, incapacité civile, impossibilité physique, force majeure

En cas de décès, d'incapacité physique du prestataire de remplir ses obligations ou cas de force majeure, la commande est annulée sans indemnité.

### 3.8.3 Contestation

Toute contestation survenant entre les deux parties au sujet de l'exécution de l'étude est réglée par la procédure suivante : chacune des parties soumet d'abord à l'autre le motif de contestation, par écrit, en lui fixant un délai de réponse dans les quinze jours. En cas de désaccord, la contestation est portée devant le Tribunal Administratif.

## 3.9 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, l'interlocuteur à disposition des candidats est Abel Delbreil, chargé de mission Natura 2000 – [abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:abel.delbreil@parc-pyrenees-catalanes.fr) – 04.68.04.97.60.

**Pour acceptation du présent cahier des charges,**

**Le candidat,**

**En date du :**

**Signature :**

## ANNEXES :

---

### Annexe A : Liste des espèces d'oiseaux présentées dans le premier livret « Les Oiseaux du Parc naturel Régional des Pyrénées catalanes »

- Aigle royal
- Aigle botté
- Alouette lulu
- Bondrée apivore
- Bruant ortolan
- Busard Saint-Martin
- Chocard à bec jaune
- Chouette de Tengmalm
- Circaète Jean-le-Blanc
- Crave à bec rouge
- Engoulevent d'Europe
- Faucon pèlerin
- Faucon crécerellette
- Fauvette pitchou
- Fauvette à lunettes
- Grand Tétrás
- Grand-duc d'Europe
- Gypaète barbu
- Lagopède alpin
- Merle à plastron
- Milan royal
- Monticole de roche – Monticole bleu
- Perdrix grise
- Pic noir
- Pie-Grièche écorcheur
- Pipit rousseline
- Pluvier guignard
- Vautour fauve
- Vautour moine
- Vautour percnoptère

**Annexe B : exemple d'une monographie du livret édité en 2015.**

# Alouette lulu

*Lullula arborea* – Cotoliu 6 14 23

J F M A M J J A S O N D

Ecartons d'emblée une hypothèse des plus fantaisistes concernant le terme "lulu". Le nom de notre Alouette n'a aucun rapport avec une certaine Lucienne dont on aurait, avec une familiarité cavalière, contracté le prénom pour nommer l'oiseau. Lulu vient du latin "lullula" qui reproduit simplement le chant de l'oiseau, comme pour le Coucou, le Bruant zizi ou les Courlis. Son chant est d'ailleurs assez facile à reconnaître, lorsque vous l'aurez entendu une fois vous ne l'oublierez plus! Mais ne vous y trompez pas, si la cascade des lullululu est bien audible, une écoute attentive révèle un chant riche et varié, émis généralement en vol.

Les Alouettes sont des oiseaux terrestres, la nature les a donc pourvus d'un plumage leur permettant de se camoufler au mieux sur le sol. C'est pourquoi, chez toutes les espèces, les couleurs dominantes sont brun et sable, avec des nuances. La lulu n'échappe pas à la règle, puisqu'on retrouve ces colorations sur son manteau\*. Sa poitrine est tachetée de brun et, détail caractéristique, deux larges sourcils blanchâtres se rejoignent sur sa nuque. En vol, notez sa queue très courte.

De toutes les Alouettes, la lulu est la seule qui apprécie la présence d'arbres sur son territoire, elle s'y perche d'ailleurs volontiers ! On la trouvera donc dans les milieux ouverts et semi-ouverts : prairies, bois clairs (de préférence de conifères) avec des zones de pelouses, de rocailles ou de sable, bocage, vignoble vallonné. Elle peut s'installer à plus de 2000 m d'altitude. En période de reproduction, son régime alimentaire est composé de larves d'insectes, d'araignées, de petits mollusques.



18

© S. Casera



© J.-Y. Bartraich

Le reste du temps, elle est granivore. Le nid est placé à terre sous la végétation, où trois ou quatre jeunes seront élevés et quitteront le nid avant même de savoir voler.

Les Alouettes lulu méridionales sont principalement sédentaires, rejointes en hiver par des populations plus nordiques. Les montagnardes descendent vers des altitudes moins rigoureuses.

L'Alouette lulu est bien représentée dans notre département, aussi bien dans les vignobles des coteaux que dans les zones favorables des massifs montagneux (3000 à 10000 couples).

Son goût pour les arbres fait qu'elle supporte mieux que toute autre espèce la fermeture des milieux\* ouverts par les ligneux à condition que persistent des pelouses !

*A toutes les Lucienne... et aux autres aussi,  
bonnes observations !*

19

SITES NATURA 2000	EFFECTIFS	SITES D'OBSERVATION
Madres-Coronat	200 à 300 mâles chanteurs	P. 72
Capcir-Carlit-Campcardos	15 à 50 mâles chanteurs	P. 74
Puigmal-Carança	2 à 10 mâles chanteurs	P. 76

Annexe C : Contrat de cession gratuite des droits patrimoniaux d'auteur.

**ENTRE UN PHOTOGRAPHE ET  
LE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES**

Entre les soussignés :

**Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes**

La Bastide – 66 360 Olette

Tél. : 04 68 04 97 60

Courriel : [contact@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:contact@parc-pyrenees-catalanes.fr)

Ci-après désigné le Parc

Et

Ci-après désigné le photographe ou l'auteur

**3.9.1.1**

**OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le photographe cède gratuitement au Parc ses droits patrimoniaux d'auteur tels que formulés à l'article L.122-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les droits patrimoniaux comprennent le droit de reproduction (fixation matérielle de l'œuvre) et le droit de représentation (communication de l'œuvre au public).

Par cette cession, le Parc est autorisé à utiliser les images visées, dans un but d'information sur la biodiversité, et dans les conditions définies ci-dessous.

Ce contrat concerne la cession des photographies numériques ou numérisées réalisées dans le cadre de la mission relative à la **mise à jour du livret « les Oiseaux du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes »**.

## **ÉTENDUE DES DROITS CÉDÉS**

**Cession du droit de représentation et de reproduction : l'auteur cède au Parc des droits d'exploitation et de reproduction de photographies tels que formulés ci-dessous.**

### **Rétrocession du droit d'utilisation des images**

**L'auteur autorise l'intégration des images dans une photothèque numérique et leur consultation sur écran informatique au siège du Parc.**

### **Utilisation non-commerciale**

L'auteur autorise l'utilisation de ses photographies sur tout support, pour des activités non commerciales, menées par le Parc, le Pays Terres Romanes et la Fédération des Parc naturels régionaux de France, avec ou sans partenaire, dont l'objectif est la promotion du territoire, des Parcs et de leurs actions.

Ces activités non commerciales comprennent notamment :

- Les publications de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, ainsi que les documents de promotion, d'information ou de sensibilisation environnementale par le Parc, notamment le Journal du Parc, le Pays Terres Romanes en Pays catalan ou la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- L'utilisation pour illustrer tout article de presse ou autres documents pour la promotion des Parcs, de la Fédération des Parcs naturel régionaux de France ou de leurs activités ;
- Les activités à but pédagogique, telles que des expositions, des projections publiques, des diaporamas libres d'accès ;
- L'édition de CD audio, CD-Rom, DVD de promotion distribué gratuitement, et tout autre support numérique gratuit ;
- Les rapports d'étude du Parc à usage interne et les documents nécessaires à l'animation des sites Natura 2000.

## **CONSULTATION DES IMAGES SUR INTERNET**

Les photographies visées au présent contrat pourront servir à illustrer le site Internet du Parc et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

## **MENTIONS OBLIGATOIRES**

Pour toutes ces utilisations, aussi bien par le Parc que par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et son réseau, il sera fait mention du nom de l'auteur et du Parc de la manière suivante : © X. XXXXX

## **CONTREPARTIE DU PARC A LA CESSION**

La photothèque du Parc fonctionne comme une banque d'images : le Parc s'engage à mettre en relation le photographe avec tout acheteur intéressé par une image en communiquant au demandeur les coordonnées du photographe. L'échange se traitera directement entre le demandeur et le photographe.

## **DURÉE ET ÉTENDUE GÉOGRAPHIQUE DU CONTRAT**

Le présent contrat est conclu pour toute la durée des droits patrimoniaux. Selon l'article L.123-1, le droit patrimonial d'auteur dure toute la vie de l'auteur, et à son décès, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent.

L'autorisation d'exploiter l'œuvre conformément aux destinations prévues dans ce présent contrat est valable sur tout le territoire français et à l'étranger.

## **LIMITES À LA CESSION**

Le photographe demeure libre d'utiliser ces images par ailleurs, sans toutefois en faire un usage contraire à l'esprit des Parcs naturel régionaux.

## **QUANT AUX PHOTOGRAPHIES**

- *Personnes photographiées*

L'auteur garantit au Parc la libre utilisation des photographies et décharge donc le Parc de tout recours ou réclamation émanant des personnes physiques photographiées au titre de leur droit à l'image, ainsi que des personnes physiques ou morales, propriétaires de biens sujets des photographies, au titre de leur droit de propriété.

Dans le cas où ces autorisations n'auraient pas été recueillies, cela sera indiqué expressément à la fin de ce contrat.

- *Légendes*

L'auteur s'engage à élaborer une description des images produites suivant les critères qui lui seront fournis par l'administrateur responsable du projet (notamment habitat naturel et lieu).

Le Parc pourra demander au photographe d'apporter des descriptions ou des explications complémentaires à ces clichés.

- *Retouches, utilisation partielle de l'œuvre*

L'auteur autorise l'utilisation partielle, la retouche, la modification d'une image.

## **GARANTIES DE L'AUTEUR**

L'auteur déclare et garantit être le seul détenteur des droits d'exploitation des dites photographies, et peut en conséquence en céder l'utilisation au Parc, sans que le Parc ne soient jamais ni recherchés ni inquiétés. L'auteur déclare en outre n'être tenu à ce jour par aucun engagement pouvant entraver ou retarder la bonne exécution du présent contrat.

Le photographe garantit le Parc contre tout trouble, revendication, et éviction quelconque.



## RESPONSABILITÉ DU PARC

Le Parc s'engage à utiliser les photographies conformément à la vocation des Parcs qui est "*de protéger et valoriser le patrimoine naturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement*".

Le Parc s'engage à prendre toutes les dispositions pour garantir la non-reproduction par des tiers des documents numérisés.

Le Parc et l'auteur s'engagent à se prêter mutuellement appui pour poursuivre toute contrefaçon ou usage abusif par toutes voies légales.

## EN CAS DE LITIGE

En cas de différend concernant l'application ou l'interprétation de la présente convention, les parties ont la faculté de recourir d'un commun accord à la conciliation. Cette mission est confiée à deux conciliateurs qui l'acceptent, l'un étant désigné par le Parc et l'autre par le photographe. Les conciliateurs proposent un compromis aux parties qui demeurent libres de l'accepter ou de le refuser. Un compromis accepté par les parties met fin à toute action ou revendication.

En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Montpellier sera seul compétent.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le prestataire	Pour le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes  <b>Michel GARCIA</b> <b>Président</b>
----------------	---